



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide au développement

Question au Gouvernement n° 386

Texte de la question

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

M. le président. La parole est à M. André Schneider, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. André Schneider. Monsieur le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie, la mobilisation des financements pour le développement occupe à juste titre une place éminente dans l'agenda international.

M. François Hollande. Interrogez Balkany !

M. André Schneider. Cette priorité a été également rappelée en 2005 à l'ONU lors d'un sommet des chefs d'État et de Gouvernement. De tels financements sont indispensables pour atteindre les objectifs fixés par la communauté internationale, les fameux " objectifs du millénaire pour le développement ". Les ONG françaises s'inquiètent du risque de voir la contribution française stagner, voire diminuer, dans les années à venir.

Vous avez indiqué lors de votre conférence de presse que vous souhaitez " sanctuariser " l'effort français d'aide publique au développement sous forme d'engagements budgétaires à caractère pluriannuel. Concrètement, comment envisagez-vous de le faire ?

D'autre part, vous avez également exprimé le souhait d'associer plus étroitement le Parlement à la définition des choix, des priorités, des secteurs de concentration de l'aide française. Pouvez-vous nous en dire plus ?

M. François Hollande. Où est Balkany ?

M. André Schneider. Je reviens de la réunion du bureau de l'Assemblée parlementaire de la francophonie à Bujumbura. La FrancAfrique attend beaucoup de nous. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie.

M. Jean-Marie Bockel, *secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie*. Monsieur le député, l'aide publique au développement est un élément essentiel de l'action extérieure de la France. Son montant était de 8 milliards d'euros en 2007 et atteindra 9 milliards en 2008.

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Tournez-vous vers la gauche de l'hémicycle!

M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie. Oui, il convient de renforcer nos engagements pluriannuels, afin de préserver cette aide, et même de l'augmenter. Nous maintenons notre objectif qu'elle atteigne, comme celle de l'ensemble des pays européens, 0,7% du produit intérieur brut à l'horizon de 2015. Mais ce renforcement passe aussi par une efficacité accrue de notre aide, à un moment où nous ne sommes pas seuls en Afrique. Il faut en effet compter avec d'autres pays européens et des pays émergents, comme la Chine. Pour y parvenir,...

M. François Hollande. Allez chercher Balkany !

M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie. ...nous devons davantage associer le Parlement à la définition des stratégies. D'ailleurs, la commission des affaires étrangères a donné l'exemple dans ce domaine. Nous partageons son objectif d'améliorer la gouvernance démocratique. Nos critères sont simples : respecter l'État de droit, aller vers la démocratie et lutter contre la corruption.

M. Jean Glavany. Qui s'occupe de la transparence, pendant les voyages présidentiels ?

M. François Hollande. M. Balkany !

M. Jean Glavany. C'est M. Rigueur-et-transparence !

M. le secrétaire d'État chargé de la coopération et de la francophonie. Je ferai d'ailleurs, avec Bernard Kouchner et Brice Hortefeux, des propositions au Premier ministre et au Président de la République en matière de codéveloppement. J'ai également appelé à ce que nous nous tournions moins vers l'Afrique d'hier et davantage vers celle d'aujourd'hui et de demain, c'est-à-dire vers la jeunesse. Nous nous inscrivons ainsi dans la feuille de route du Président de la République et nous mènerons à bien ce travail essentiel, avec l'engagement du Parlement.

Enfin, monsieur le député, je salue le travail très important mené par l'Assemblée parlementaire de la francophonie, dans laquelle vous vous investissez. Elle contribue à la défense de notre langue et à la diversité culturelle si essentielle à l'avenir de l'humanité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 386

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération et francophonie

Ministère attributaire : Coopération et francophonie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 février 2008